

Le projet de comptoir touristique en arrêt

Saint-Vaast-la-Hougue — Le comptoir touristique, qui devait être implanté sur la marina, le sera ailleurs. La municipalité vient de prendre l'arrêté de refus du permis de construire.

La construction d'un comptoir culturel et touristique dédié à la mer sur le port de Saint-Vaast, en entrée de la marina, devait voir le jour prochainement. Ce projet est mené par l'ancienne équipe municipale, la Communauté d'agglomération du Cotentin (CAC), la Société publique locale des ports (SPL) et le Département. « **Il s'agissait d'un bâtiment d'une surface d'environ 1 426 m² et de 8 m de haut** », explique Gilbert Doucet, le maire de Saint-Vaast-la-Hougue. Un projet de plus de 4 millions d'euros qui ne satisfaisait pas les nouveaux élus. « **On a pris un arrêté de refus du permis de construire. Il ne répond pas aux exigences du Plan local d'urbanisme (PLU), qui stipule qu'aucun bâtiment ne peut porter préjudice au visuel ou impacter sur l'environnement.** »

Dans le fond, la municipalité ne se dit pas contre le projet. « **On le voit plutôt en continuité du bâtiment de la marina. Je suis invité au département pour évoquer le sujet** », poursuit le maire, qui estime le projet repoussé à plus d'un an.

Une municipalité qui doit remettre à jour le plan de gestion du réseau Vauban Unesco. « **Il n'y a eu que deux réunions depuis 2008. Nous devons réunir toutes les administrations concernées dans le comité de pilo-**

tage. » Le but est de connaître le devenir du site de la Hougue, propriété de la marine. « **Pour de nombreux sujets liés à la mairie, fini les signatures de complaisance** », assure le maire. Si l'édile a mis un stop à ce projet de comptoir, il en garde d'autres en réserve.

Projets en pagaille

La future construction d'un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de 87 lits est en bonne voie, rue Marcel-Pignot. « **Il faut remettre à jour l'avant-projet définitif. Le permis de construire sera déposé en fin d'année. Un lotissement privé de 25 parcelles est prévu en face** », évoque Gilbert Doucet, qui dévoile la construction d'un pôle de santé libéral ambulatoire dans cette zone. « **Généraliste, infirmière et kiné sont prévus. On est en relation avec l'Union régionale des médecins pour trouver d'autres généralistes.** »

La construction d'une cité jeunesse, avec des accessions à la propriété à moindre coût, est à l'étude. Tous ces projets visent à redonner du dynamisme à la ville. « **On enregistre un projet de restaurant à une entrée de ville et la création de deux bars à huîtres. Un bâtiment voué à la vente et réparation de bateaux et matériel de**



Le maire, Gilbert Doucet, vient de retoquer le permis de construire du comptoir touristique.

| PHOTO : QUEST-FRANCE

pêche sera érigé, route de Quettehou », déroule le maire. Quant à la piste cyclable, dont les travaux avaient été suspendus route de Réville, une

étude hydraulique est en cours. « **On espère une reprise des travaux et un achèvement avant l'été 2021.** »

Du personnel renouvelé et des archives triées

Avec un parc informatique renouvelé et des formations proposées aux personnels, la nouvelle municipalité lance un appel pour l'embauche de deux personnes au service administratif, et deux autres au service technique. « **On pense au renouvellement de notre policière municipale, qui**

part en retraite en fin d'année », déclare le maire Gilbert Doucet, qui est confronté à des arrêts maladies. « **On engage des démarches de décharge des fonctions de la directrice générale des services, à compter du 1^{er} décembre. La responsable de l'urbanisme, également en arrêt**

maladie, vient d'obtenir sa mutation », poursuit l'édile.

Aussi, la municipalité envisage une plongée dans ses archives. « **Nous allons récupérer 50 ans d'archives de la mairie. Ce travail sera effectué dans la salle des fêtes.** » Plusieurs centaines de dossiers devraient ainsi

être triées. « **On commence à sortir la tête de l'eau depuis notre élection** », conclut le maire, tout juste élu vice-président de la Société publique locale de tourisme de la Communauté d'agglomération du Cotentin, ainsi qu'au conseil syndical de Manche numérique.